



Service : Etat Civil  
JNV/CB/LL  
N° DC-2024-0044

Envoyé en préfecture le 09/08/2024  
Reçu en préfecture le 09/08/2024  
Publié le 09/08/2024 S'LO  
ID : 059-215903832-20240723-DC\_2024\_044-AU

République Française  
Département du Nord

Ville de Marly

## DÉCISION DU MAIRE

Objet : Achat d'une concession au cimetière

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L 2122-22,

Vu, la délibération n° 22-51 du 19 juillet 2022 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande de Monsieur BOTTARO Luigi et Madame BOTTARO née ZAJAC Barbara tendant à obtenir une concession dans le cimetière St Jacques,

### DECIDE

D'accorder l'achat d'une concession au cimetière communal portant le n° 3417 à Monsieur BOTTARO Luigi et Madame BOTTARO née ZAJAC Barbara domiciliés à Marly (Nord) – 38 Résidence Guynemer.

Cette concession est accordé à compter du 22 juillet 2024 pour une durée de trente ans, d'une superficie de 2,75 m2, d'un montant de DEUX CENT EUROS.

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, le 23 juillet 2024

Pour Le Maire,  
L'adjointe déléguée

Isabelle DUPONT

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu  
de sa réception en Sous-Préfecture le 09/08/2024  
et de la publication le 09/08/2024